

Règlement du jeu « Fête des pères – 1 Permis moto à gagner » organisé par Eurocommercial, gestionnaire du centre commercial Les Atlantes du 03/06/2024 au 15/06/2024.

1. Les dotations du jeu sont les suivantes :

- 1 Permis moto (A1 ou A2 ou A)

2. Conditions de participation

Le jeu se déroulera du 3 juin au 15 juin 2024 inclus.

Conditions de participation :

Être âgé d'au moins 16 ans pour le permis A1.

Être âgé d'au moins 18 ans pour le permis A2.

S'inscrire via le formulaire mis à disposition par Les Atlantes.

Cas particuliers :

Si le gagnant possède déjà les permis A1 et A2, une formation A sera offerte à la place.

3. Modalités de participation : La participation au jeu-concours est ouverte à compter du 03/06/2024 au 15/06/2024. La participation se déroule selon les modalités suivantes :

- Jeu concours d'Eurocommercial : Les participants doivent s'inscrire via le formulaire QUALIFIO disponible sur le site internet des Atlantes ou dans le centre commercial en flashant les QR CODE. Toute inscription inexacte ou incomplète ne pourra être prise en compte et entraînera la nullité de la participation. Ne seront notamment pas prises en considération les inscriptions dont les coordonnées sont inexactes ou incomplètes ou celles qui ne seraient pas conformes aux dispositions du présent règlement.

4. Le jeu est ouvert à tous les résidents de plus de 16 ans pour le permis A1 et plus de 18 ans pour le permis A1 ou A2 ou A, à l'exception des employés Eurocommercial Properties et de leurs proches.

5. Dotations : Le gagnant recevra :

Une prise en charge complète de la formation au permis A1 ou A2, selon l'âge du gagnant. (Prépacode + frais d'inscription + 20 heures de conduite).

Si le gagnant possède déjà les permis A1 et A2, une formation A sera offerte.

6. Le gagnant sera contacté par Les Atlantes pour organiser la remise du lot en partenariat avec l'auto-école partenaire. Un seul gagnant sera désigné par tirage au sort parmi les participants ayant correctement rempli le formulaire d'inscription. Les chances de gagner dépendent du nombre total de participants.

7. Le gagnant sera ensuite informé par e-mail ou par téléphone en utilisant les informations fournies lors de son inscription.

8. Le centre commercial Les Atlantes se réserve le droit de disqualifier tout participant ne respectant pas les conditions du jeu ou suspecté de fraude ou de tricherie.

9. Le centre commercial Les Atlantes décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dommage de la dotation après leur remise aux gagnants.

10. En participant à ce jeu, les participants reconnaissent et acceptent les termes et conditions du présent règlement.

11. Ce jeu n'est ni parrainé, ni affilié, ni géré par ou en association avec une autre entité

12. Traitement des données à caractère personnel

1 – Objet du traitement

Eurocommercial, gestionnaire du centre commercial Les Atlantes organise un jeu concours et prend les mesures propres à assurer la protection et la confidentialité des informations nominatives qu'elle détient ou qu'elle traite dans le respect des dispositions notamment du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 - Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) et la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, dans sa version actuellement en vigueur.

2 – La base légale du traitement est le consentement des personnes participant au jeu concours (art. 6.1 a) RGPD).

3 – Catégories de données

Données d'identité et relatives à la vie personnelle : Nom, Prénom, Mail

4 – Destinataires des données

Les données à caractère personnel collectées dans le formulaire de contact sont à destination des services internes de la société Eurocommercial gérant le jeu concours, des sous-traitants auxquels Eurocommercial fait appel pour accomplir le service, ainsi que les tiers autorisés impliqués dans l'organisation du concours et dans la gestion des dotations.

5 – Durée de conservation

Les données à caractère personnel collectées relatives à la participation au jeu concours sont conservées pendant le temps du tirage au sort puis pour une durée de 3 ans après l'attribution des lots si vous avez consenti à recevoir des communications commerciales.

6 – Droits des participants

Conformément à la réglementation européenne en vigueur, les personnes participants au jeu peuvent accéder aux données les concernant et obtenir copie des données, les faire rectifier ou les faire effacer, elles disposent d'un droit à la limitation du traitement de leurs données et à retirer leur consentement à tout moment. Elles peuvent également disposer de droits complémentaires prévus par la législation nationale, tels que la définition de directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données à caractère personnel après le décès. Pour exercer ces droits RGPD, contacter le Délégué à la protection des données, en justifiant de l'identité par tout moyen par mail à : rgpd@eurocommercialproperties.com. Les personnes concernées peuvent aussi adresser une réclamation à la CNIL.

13. Pour plus d'informations concernant le traitement des données personnelles, vous pouvez consulter la [Politique de confidentialité et de cookies d'Eurocommercial](#).

→ [Les Atlantes \(les-atlantes.fr\)](http://les-atlantes.fr)

Pour toute question ou demande de clarification concernant ce jeu, veuillez contacter l'équipe organisatrice à l'adresse marketingFR@eurocommercialproperties.com. Bonne chance à tous les participants !